

CREATION D'UNE AGENCE URBAINE ET DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DANS LE BASSIN DE VIE DU FLEUVE ABOU ALI (Nord Liban)

Troisième atelier d'échanges sur les thématiques prioritaires de
l'Agence Urbaine et les besoins des collectivités libanaises

COMPTE RENDU

Ce projet est mis en œuvre pour la période 2019-2021 par la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), la Municipalité de Zgharta/Ehden et la Municipalité de Tripoli en partenariat avec Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL), la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR). Le projet bénéficie du soutien du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE).

10 juin 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. Contexte de l'atelier	3
2. Objectifs	3
3. Programme	4
4. Participants.....	4

COMPTE RENDU DES INTERVENTIONS

1. Ouverture de l'atelier	5
2. Présentation de l'approche éco-systémique et de l'outil « Toile »	5
3. Eco-système de l'assainissement	10
4. Eco-système des mobilités	11
5. Eco-système du tourisme	13
6. Atlas des ressources du territoire de l'AUDETA.....	16
7. Synthèse et conclusion	20

PROGRAMME DE L'ATELIER.....	24
-----------------------------	----

LISTE DES PARTICIPANTS.....	27
-----------------------------	----

INTRODUCTION

1. Contexte de l'atelier

Le « *Projet de création d'une agence urbaine et de développement territorial dans le Nord Liban* » est mis en œuvre pour la période 2019-2021 par la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), la Municipalité de Zgharta/Ehden et la Municipalité de Tripoli en partenariat avec Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL), la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR). Le projet bénéficie du soutien du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE).

Le projet vise à mener des études de préfiguration afin de créer une agence de développement territorial dans le Nord Liban. C'est dans ce contexte que le projet vise à :

- Une définition des statuts (territoire, compétences et gouvernance) et des capacités de financement de l'agence ;
- Une définition des profils de base du personnel de l'agence (organigramme, personnel, missions) ;
- Une charte des collectivités locales pour la création de l'agence signée par les élus des collectivités libanaises partenaires ;
- Une préface d'un « Accord de partenariat » entre l'agence et les futurs éventuels partenaires.

Le projet vise également à définir une feuille de route pour les premières années de l'Agence en identifiant les premiers « projets concrets » qui pourront être mis en œuvre par cette agence.

Pour cela, 3 ateliers thématiques se sont tenus avec les partenaires libanais et français ainsi qu'avec des acteurs locaux concernés afin de définir de manière concertée les thématiques et les priorités de travail de l'agence ainsi que d'identifier les projets concrets à mener.

Ces ateliers d'échange ont porté sur des thématiques définies par les collectivités libanaises concernées comme suit :

1. Environnement et en priorité l'assainissement à l'échelle du bassin versant du fleuve Abou Ali ;
2. Développement économique (notamment tourisme et patrimoine...);
3. Mobilité.

Dans ce cadre, Cités Unies Liban/ Bureau Technique des Villes Libanaises a organisé le troisième atelier thématique le 10 Juin 2021 (en ligne).

2. Objectifs

L'atelier a eu pour objectifs de :

- Formaliser la feuille de route de l'Agence pour les trois prochaines années selon les thématiques de travail déterminées lors du 1^{er} atelier du 10 mai.
- Esquisser les modalités du travail de l'Agence en se fondant sur « l'approche éco-systémique » mise au point par l'Agence d'Urbanisme Flandres-Dunkerque (AGUR).

3. Programme

Il s'agissait de préparer la feuille de route de l'AUDETA en développant comment l'approche éco-systémique peut être appliquée aux 4 thématiques de travail suivantes qui ont été abordées successivement :

- L'assainissement dans le bassin versant du fleuve Abou Ali,
- La mobilité,
- Le tourisme comme outil de développement local,
- La réalisation d'un « atlas des ressources du territoire ».

L'atelier s'est déroulé en format « séance plénière ».

4. Participants

L'atelier a rassemblé une quarantaine de participants (liste en annexe) représentant les partenaires du projet (Villes de Tripoli et de Zgharta / Ehden, Communauté Urbaine de Dunkerque, Agence d'Urbanisme Flandres Dunkerque, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, Cités Unies Liban / BTVL) ainsi que des acteurs et institutions (tant français que libanais) concernés par le projet : acteurs de la coopération décentralisée, universités, institutions de développement économique, établissements publics, bureaux d'étude ...

COMPTE RENDU DES INTERVENTIONS

1. Ouverture de l'atelier

M. Béchir ODEIMI (président de Cités Unies Liban et Directeur du BTVL) rappelle les étapes déjà franchies et présente le programme de cet atelier, qui se tient à l'invitation des villes de Tripoli et Zgharta/Ehden. Il s'agit de préfigurer la feuille de route de l'Agence Urbaine et, pour cela, d'utiliser le cadre de l'approche éco-systémique développé par l'AGUR.

Trois thèmes seront traités par des experts avec le souci « d'aller droit au but » et une quatrième intervention s'attachera à montrer l'importance, pour l'Agence, de disposer d'un « atlas du territoire ».

M. Franck MERELLE, Directeur Général de l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR) introduit les débats en rappelant la très grande utilité des agences d'urbanisme, outils d'aide à la décision pour les collectivités locales. Il en existe une cinquantaine en France et, pour lui, leur principal slogan pourrait être : « les agences d'urbanisme sont des révélatrices d'opportunités ». Il rappelle que ces agences, en France, rassemblent les collectivités locales, l'état, de grands opérateurs publics des territoires, les agences de l'eau, l'agence de l'énergie etc... elles travaillent dans le domaine de la planification, de l'aménagement, de l'innovation et elles ont des missions qui leur sont confiées par loi, notamment ne termes d'observation des territoires, mais toujours dans une perspective d'action. Pour cela, l'AGUR a développé l'approche éco-systémique depuis 20 ans comme méthode de travail efficace.

2. Présentation de l'approche éco-systémique et de l'outil « Toile »

Mr Jean-François VEREECKE, directeur adjoint de l'AGUR présente l'approche éco-systémique et sa déclinaison en « toiles » qui est un outil permettant l'identification collective des leviers d'action pour les systèmes étudiés.

The slide is titled "Le Macroscopie, vers une vision globale – Joël de Rosnay". It features a book cover on the left and a diagram on the right. The diagram illustrates the macroscopic approach with various icons and labels: "THE INFINITY SWIRL", "THE INFINITY SPHERE", "THE TELESCOPE", "THE MICROSCOPE", "THE INFINITY COMPLEX", and "NATURE". A quote from Joël de Rosnay is also present: « Il ne faut pas la considérer (l'approche systémique) comme une « science », une « théorie » ou une « discipline », mais comme une nouvelle méthodologie, permettant de rassembler et d'organiser les connaissances en vue d'une plus grande efficacité de l'action. »

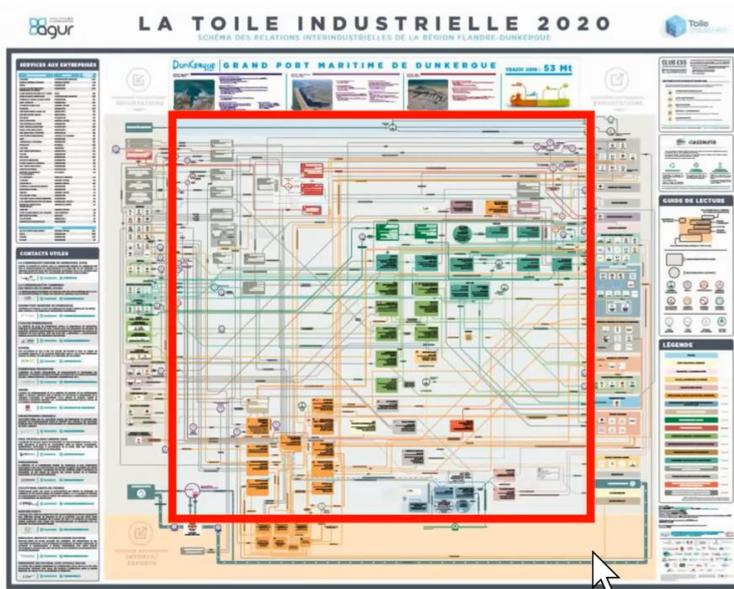
L'approche éco-systémique trouve son origine dans le "Macroscopie" de Joël de Rosnay

LES TOILES : APPROCHES SYSTÉMIQUES APPLIQUÉES AU TERRITOIRE DUNKERQUOIS

2009 2016 2018 2019 2020

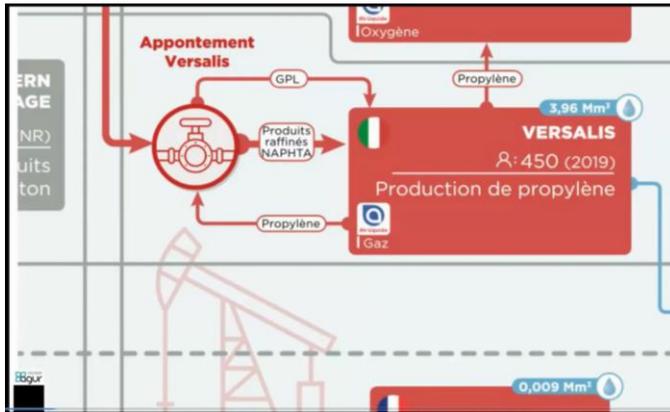


Vers une app
plus en plus
l'écosystème

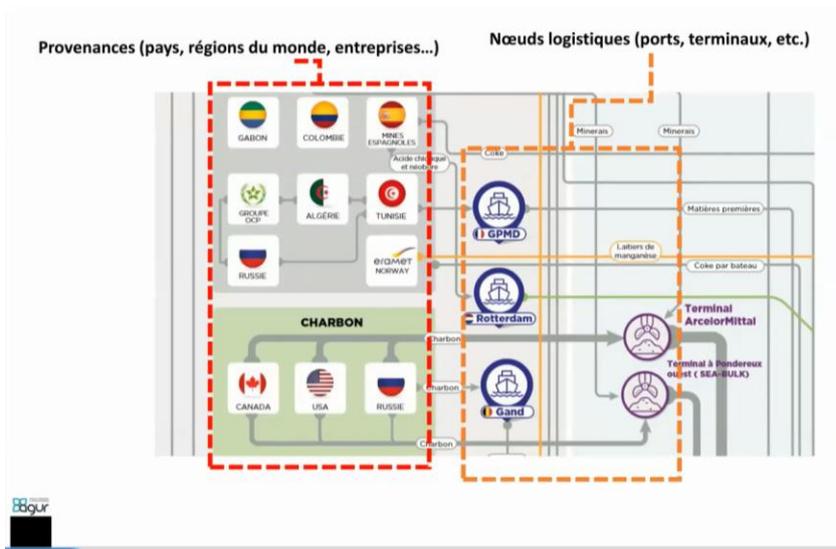


Le principe de la Toile est de représenter ce qui se passe à l'intérieur du territoire (ici le bassin d'emploi, délimité par le trait rouge)

Bassin d'emploi de Dunkerque



A l'intérieur du territoire, les entités sont représentées avec toute l'information dont on dispose (ici, les produits, le nombre de salariés, la nationalité de l'entreprise, certaines consommations intermédiaires ...). On représente aussi les « entités logistiques » par lesquelles transitent les flux de matière.



Les relations du territoire avec le « reste du monde » (importations et exportations) sont également figurées), et aussi des composantes non « physiques », comme des services, ou des entités « régulatrices » (état, associations...)

Cette approche a été appliquée à environ 20 systèmes depuis 2001 et elle s'est montrée particulièrement pertinente pour des systèmes tels que l'eau, le développement économique, les déchets ...

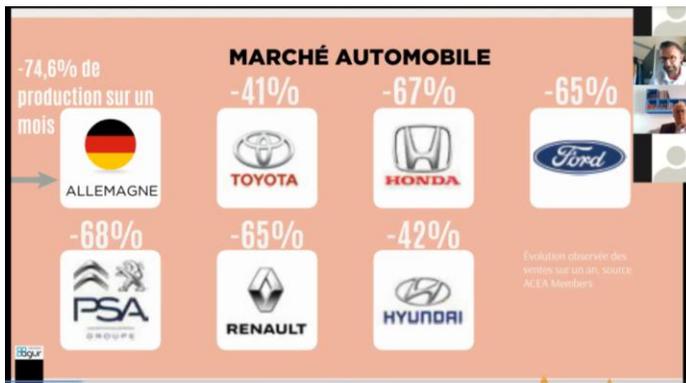
Elle permet de répondre à toute une série de questions stratégiques des élus du territoire.

- Aidez-moi à orienter ma stratégie de développement économique.
- Quelle est la situation économique de mon territoire ?
- Quelles sont les forces, faiblesses, opportunités et menaces ?
- Quelles actions engager en priorité ?
- Quelle prospective pour demain ?



Exemple d'une réunion prospective où participent à la réflexion commune des collectivités territoriales, des chercheurs, des industriels, des associations... Cet exercice de prospective a permis au territoire d'être lauréat de l'action « Territoires d'Innovation »

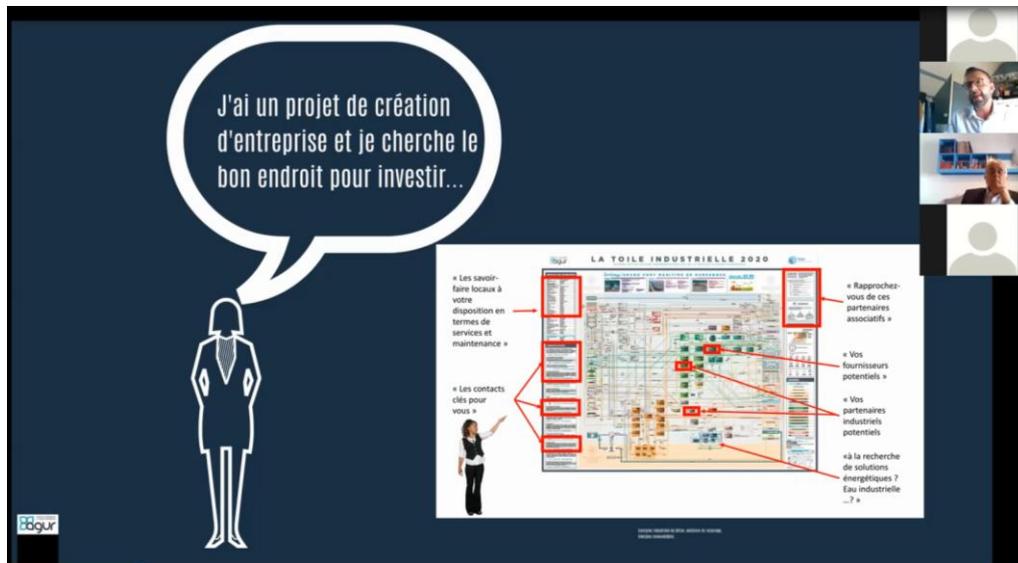
Cette approche a également permis d'anticiper et de mesurer les conséquences de la crise du COVID 19 sur l'économie du territoire : baisse de la demande et de la production automobile en Allemagne ➡ baisse de production des fournisseurs de la chaîne de production automobile dans le territoire (plastique, tôle d'acier ...) ➡ baisse de la demande en énergie...



Une baisse drastique de production en Allemagne...
Des conséquences notables sur le territoire, des clignotants qui s'allument



Cet outil permet aussi d'anticiper et de mesurer les impacts sur le territoire de la fermeture d'une entreprise ou bien d'optimiser l'implantation d'une activité en visualisant toutes les synergies possibles dans son éco-système. Il est porteur d'une très grande puissance « politique » (au sens noble de ce terme).



A une question de Houda ODEIMI sur le temps et les ressources humaines nécessaires pour réaliser une « toile », Jean-François VEREECKE répond qu'en 3 ou 4 mois, une équipe de deux personnes peut aboutir à une bonne représentation d'un éco-système, et que, ce qui prend ensuite du temps, c'est la recherche des informations pour renseigner « toutes les cases »... Cependant, l'enjeu n'est pas d'avoir une « toile » parfaitement renseignée en permanence, mais ce qui importe, c'est la démarche que cet outil permet de mettre en œuvre, et qui fait de l'Agence un tiers de confiance, capable d'être un « manager de partenariats ».



Réunion de travail sur la toile énergie avec, entre autres, Greenpeace et la centrale nucléaire de Gravelines à la même table.

Franck MERELLE insiste sur le cercle vertueux que cet outil permet d'enclencher et ses effets très notables sur le territoire. Il pense qu'il faut donner cette ambition à l'AUDETA et en faire le lieu où se retrouvent et discutent tous les acteurs du territoire concernés par un même éco-système.

Béchir ODEIMI remercie l'AGUR pour cette présentation et il retient surtout que cet outil permet d'organiser les dialogues et les partenariats autour des réalités très concrètes du territoire.

Il donne alors la parole à M. Rémi TOURON, responsable de la coopération internationale à l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse pour intervenir sur l'éco-système assainissement à l'échelle du bassin versant du fleuve Abou-Ali.

3. Eco-système de l'assainissement

Rémi TOURON rappelle tout d'abord la genèse et le rôle des agences de bassin en France, nées dans les années 60 dans un esprit de décentralisation et qui reposent sur l'implication de la société civile pour identifier les risques et planifier les mesures qui vont permettre d'atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité de la ressource en eau sur le bassin versant.

Concernant le territoire du bassin versant du fleuve Abou-Ali, la clef d'entrée « assainissement » doit être vu comme une clef d'attractivité du territoire et pas seulement comme une clef d'amélioration de la situation sanitaire. Sans un assainissement de qualité, pas de développement du tourisme (fleuve pollué, paysages dégradés ne sont pas des atouts) et même risque de perdre l'atout majeur de l'inscription par l'UNESCO de la vallée de la Quadisha au patrimoine mondial. Mais aussi impact négatif sur la pêche, sur l'agriculture etc...

Pour aborder la question, Rémi TOURON suggère de travailler avec 3 cadres d'analyse :

- L'assainissement de la zone urbaine dense (agglomération de Tripoli, 600 000 habitants) par de l'assainissement collectif et des stations d'épuration,
- L'assainissement d'une partie de la zone rurale en amont du bassin, via une série de réseaux et de stations de traitement dont un pilote a été réalisé et fonctionne et où un programme financé de réalisation de plusieurs autres « équipements » du même type existe,
- L'assainissement individuel qui reste une modalité importante de l'assainissement et pour laquelle il faut apporter à ceux qui le réalisent des conseils techniques comme c'est, par exemple, le cas en France avec le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) qui assiste les particuliers et contrôle les installations.

Pour cette analyse, il redit l'importance d'associer la société civile, les usagers de l'eau et les habitants qui connaissent bien le territoire, les zones polluées et les équipements défectueux. Dans cette optique, la réalisation d'un atlas (dont il sera question plus loin) permettrait de prioriser les questions à traiter.

Il faut aussi penser que l'assainissement peut être générateur d'une ressource en eau nécessaire dans la perspective climatique qui est celle du bassin méditerranéen (pluviométrie et enneigement en recul). Les effluents de bonne qualité des stations d'épuration peuvent être réutilisés en agriculture ou en ville (nettoyage). Il est nécessaire d'adopter cette approche.

Jean-François VEREECKE plaide pour que, dans l'optique de la réalisation d'une « toile » de l'hydro-système, on associe clairement la problématique des déchets solides qui contribuent grandement à la dégradation de la qualité des eaux (y compris en mer avec l'accumulation des plastiques qui sont jetés dans la nature et se retrouvent tôt ou tard dans le milieu marin...).

Melodie BOISSEL, chargée d'études au PS Eau (Programme Solidarité Eau) intervient pour souligner le fait que les boues de station d'épuration peuvent elles aussi constituer une ressource (pour l'agriculture ou énergétique). Le PS Eau et le réseau Lewap vont travailler ce thème dans un avenir proche avec pour objectif de capitaliser les connaissances et de mettre à disposition des acteurs de terrain des outils concrets.

Rémi TOURON précise que cette valorisation des boues peut aussi s'étendre à l'assainissement individuel (s'il est bien conduit) à travers un système simple de ramassage auprès des particuliers.

Ghassan TAYOUN, adjoint au maire de Zgharta, se fait le porte-parole de M. Gaby NASR (Directeur de l'exploitation de l'EELN), qui rencontre des difficultés de connexion, pour abonder dans l'idée que l'assainissement est aussi une ressource en eau potentielle, à condition que tous les acteurs œuvrent dans ce sens.

Béchir ODEIMI donne alors la parole à Mr Rami SEMAAN, Managing Partner de Sitram Consultants pour l'intervention concernant la mobilité.

4. Eco-système des mobilités

M. Rami SEMAAN expose, en premier lieu, que la mobilité est l'un des éléments qui définit la territorialité (le territoire), laquelle ne s'attache pas aux frontières administratives, communales ou autres.

Il rappelle les plans stratégiques qui ont été élaborés dans le cadre de la fédération d'El Fayhaa et que les élus ont eu entre les mains et dit que ce qui est fait aujourd'hui avec la création de l'AUDETA et l'adoption d'une approche éco-systémique est très important pour consolider les outils de la territorialité et produire des projets permettant de renforcer les municipalités.

Il fait, cependant, un constat décevant, après vingt ans d'expériences et d'essais pour développer des projets de territoire : les frontières de la circonscription électorale sont extrêmement difficiles à dépasser pour mener une réflexion et des actions à l'échelle territoriale pertinente. Pour illustrer son propos, il rappelle qu'au niveau du « Grand Beyrouth » il n'a jamais été possible de créer ne serait-ce qu'un « comité » pour suivre les questions de mobilité entre Beyrouth et les communes qui l'entourent. La contrainte « politique » (au sens « politicien » du terme) n'est pas favorable à l'émergence d'une réflexion ou d'actions à l'échelle du territoire pertinent.

Evoquant de nouveau le plan stratégique qui avait été produit au niveau de la Fédération El Fayhaa, M. SEMAAN indique que celui-ci contenait plusieurs projets de mobilité qui ont fait

l'objet d'études de faisabilité. Il évoque aussi l'étude financée par la BEI - dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'OCFTC (Office des Chemins de Fer et Transports Collectifs) - concernant essentiellement un projet de liaison TC entre Tripoli et Beyrouth. Cette étude redémarre (après un arrêt dû à la crise du COVID) et il est suggéré de voir si on peut en élargir un peu le territoire d'étude pour qu'elle incorpore au moins une partie de liaison intérieure au bassin versant du fleuve Abou Ali.

Enfin, M. SEMAAN expose que, sur le territoire, la question de la mobilité doit se concevoir à deux niveaux : celui de la zone urbaine dense, tout d'abord, où les questions à traiter tournent autour des modes doux, de la cohabitation entre les différents modes de déplacement, les TC, la marche et le vélo etc... ; celui, ensuite, des transports inter-municipalités qui concernent surtout les déplacements domicile-travail. Ces derniers sont faits quasi exclusivement en voiture, avec quelques lignes « artisanales » de minibus qui couvriraient à peine 10% de la demande de déplacements.

Il termine son propos en soulignant que, partout, la mobilité accompagne le développement économique et l'urbanisation « durable ».

Mr Béchir ODEIMI passe alors la parole à Mme Marianne MALEZ.

Mme Marianne MALEZ, chargée de mission Ville Durable, Europe et International à la Fédération nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), constate qu'il existe déjà beaucoup de réflexions et d'études sur la mobilité dans le territoire de l'AUDETA, même si le cadre de ces études n'est pas toujours celui que l'on souhaiterait et même si les « politiciens » n'ont pas toujours une action qui favorise le développement du territoire. Elle précise que ces « inadéquations » se retrouvent également dans le cas français et que des agences d'urbanisme y sont confrontées. Elle souligne que c'est bien là l'enjeu et le rôle des agences d'urbanisme en général, et de l'AUDETA en particulier, que de constituer l'éco-système de la mobilité pour permettre de mettre autour de la table tous les acteurs et de trouver les points communs de leurs visions du territoire et aussi les actions concrètes qui font consensus.

Elle rappelle que la question du port de Tripoli reste centrale pour le territoire, et que l'enjeu est bien d'en faire un levier pour le développement et pas uniquement « un équipement spécifique ». L'AUDETA pourrait d'ailleurs s'emparer de cette question. Elle pourrait aussi s'attacher aux deux questions suivantes :

- Comment dépasser la mono-modalité en matière de déplacement (l'automobile)
- Comment développer les TC

Enfin la connaissance des flux étant essentielle en matière de mobilité, elle devra développer cette connaissance sur son territoire.

Mr Jamil JIBLAWI, adjoint au maire de Tripoli, prend alors la parole pour souligner que la situation de la ville de Tripoli est marquée par une accumulation de problèmes graves et immédiats (notamment liés à l'afflux de réfugiés et à la pression subséquente sur les services

publics) et que, dans ce contexte, les priorités de l'action municipales lui paraissent devoir se concentrer sur le cours et le moyen terme, sur la résolution de problèmes quotidiens et immédiats. Il lui paraît donc difficile, pour la ville de Tripoli, de s'engager dans des réflexions de long terme.

Mr Abdelrahmane HEJAR, chef du département technique du port de Tripoli intervient pour dire, tout d'abord, qu'il est important de ne pas parler que des problèmes mais aussi des solutions. A ce titre, il souhaite rappeler que le projet du port de Tripoli financé par la banque islamique pour plusieurs millions de dollars doit permettre de résoudre en partie les problèmes de mobilité liés à l'activité portuaire en dédoublant les entrées du port et en les reliant via des ouvrages à la rocade ouest de la ville. L'une de ces entrées sera réservée aux camions.

Il rappelle aussi le projet de liaison ferrée avec la frontière syrienne au nord de Tripoli qui devrait avoir un impact positif sur la circulation.

Il souhaite aussi mentionner l'importance et l'urgence qu'il y a à régler les problèmes d'épuration des eaux usées (qui sont rejetées en mer à hauteur du port) et de traitement des déchets qui s'accumulent. L'AUDETA pourrait peut-être traiter cette question des déchets, en liaison avec l'équipe du port qui dispose également de capteurs mesurant la qualité de l'air et de l'eau.

Béchir ODEIMI donne la parole à Sami MENKARA, ancien ministre et ancien maire de Tripoli.

M. MENKARA remercie l'ensemble des intervenants, français et libanais. Il souhaite insister sur le fait qu'il faut changer la manière de travailler qui prévaut actuellement et où chacun ne considère que son domaine de compétences. Il y a bien quelques efforts de réflexion stratégique partielle mais c'est d'une réflexion stratégique globale dont le territoire a besoin.

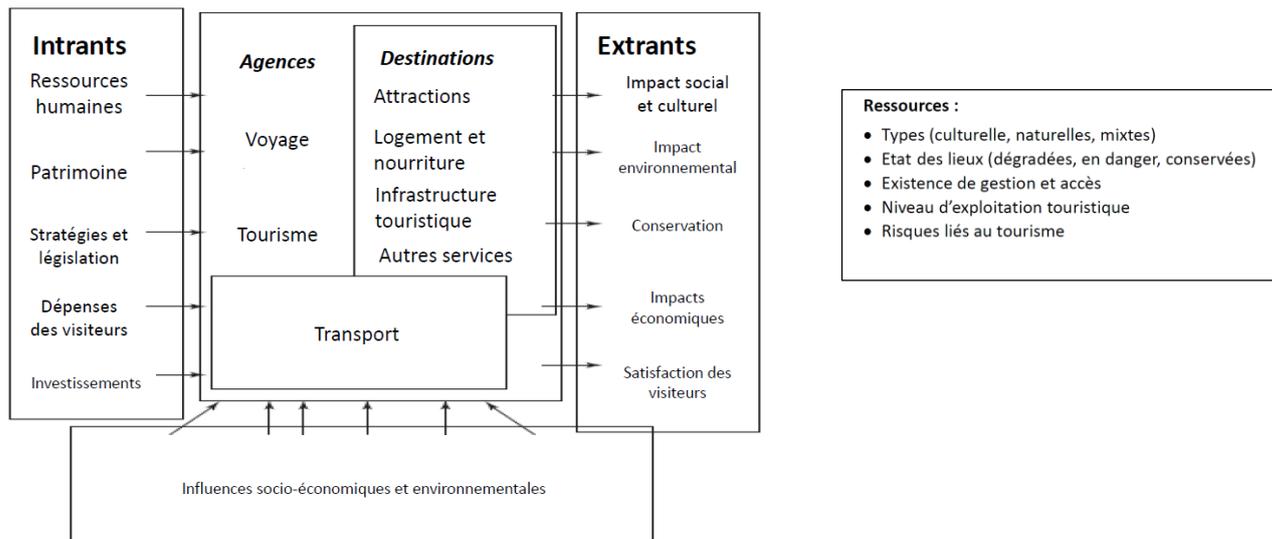
M. Rami SEMAAN souhaite répondre à M. Jamil JIBLAWI que, certes, il importe de s'attaquer aux problèmes immédiats mais qu'on ne peut pas les traiter sans une stratégie d'ensemble. Les bailleurs de fonds insistent sur ce point et exigent, pour financer des projets, qu'ils s'inscrivent dans une stratégie globale et intégrée au niveau géographique.

Béchir ODEIMI donne alors la parole au Dr Jad ABOU ARRAGE, professeur assistant à l'Université Libanaise, pour intervenir sur le sujet du tourisme.

5. Eco-système du tourisme

M. Jad ABOU ARRAGE présente une analyse du secteur du tourisme fondée sur le modèle présenté ci-dessous. Ce modèle s'attache à identifier et qualifier des intrants et des influences qui agissent sur le système lui-même, formé des acteurs de la filière (professionnels du tourisme, destinations touristiques, services ...), d'où sortent des « extrants » (impacts)

Ecosystème Touristique
Modèle de flux (Intrants – Extrants – Influences)



Jean-François VEREECKE estime que ce modèle répond tout à fait à la démarche écosystémique et Franck MERELLE ajoute que l'AGUR est en train de construire un observatoire partenarial du tourisme, lui-même ayant, dans une autre agence d'urbanisme, mené un exercice de ce type en fédérant les acteurs de la filière et produisant un Schéma Directeur touristique à l'échelle d'un territoire de plusieurs intercommunalités.

Ghassan Tayoun intervient pour préciser qu'un observatoire de l'écotourisme en Méditerranée est en cours de construction au sein de DEFIMED, autour d'une plateforme alimentée notamment par des étudiants de l'Université Libanaise. Cette plateforme sera bien évidemment mise à disposition de l'AUDETA. Il ajoute qu'il faut travailler avec l'antenne de Tripoli du ministère du tourisme.

Jad ABOU ARRAGE poursuit son exposé avec la nécessité de cartographier les acteurs et leur rôle.

- Acteurs (rôle et dynamique) :**
- Acteurs de réglementation et régulations
 - Secteur public (ministères et institutions)
 - Autorités locales
 - Bailleurs de fonds
 - Associations et coopératives
 - Universités et chercheurs
 - Prestataires de services
 - Visiteurs

Il importe de bien connaître ces acteurs pour repérer les situations de blocage ou les possibilités de coopérations.

Il faut aussi cartographier (et qualifier) les équipements du territoire : infrastructures de base et infrastructures touristiques (notamment celles qui peuvent devenir des attractions touristiques)

- Equipements**
- Infrastructure de base (énergie, transport, assainissement, etc.)
 - Infrastructure touristiques (pôles d'attractions, sites touristiques, espaces publics, circulation et signalétique, accès et sécurité)

Cités Unies L

M. Abdelrahmane HEJAR intervient pour dire qu'il existe de nombreux sites touristiques à Tripoli, que le port pourrait accueillir des lignes maritimes touristiques et parle d'un projet (non identifié à la traduction) qui devrait concourir à l'attractivité touristique du territoire ...

M. Jad ABOU ARRAGE revient sur l'observatoire qui peut servir à la mesure de la performance du secteur touristique dans ses différentes composantes. Il pense aussi que le travail de construction de l'éco-système touristique au sein de l'AUDETA permettra de structurer de manière plus efficace les projets touristiques.

<p>Mesure de la performance du secteur touristique</p> <ul style="list-style-type: none">• Prestations de services• Sites touristiques• Evènement touristiques et culturelles• Le personnel et la main d'œuvre• Satisfaction des visiteurs• Les impacts (sociaux, économiques, environnementaux)	<p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none">• Cycle du projet : de la conception à l'évaluation• Structure du projet : (Objectifs stratégiques, Objectifs spécifiques, Résultats, Acticités, Budget)
--	---

Jean-François VEREECKE réagit à cette présentation qu'il trouve excellente. Il est particulièrement séduit par l'approche multicritère des impacts du tourisme. Trop souvent, on ne mesure – ou on ne demande comme seul indicateur – que le nombre de touristes alors que la seule chose qui compte réellement ce sont les retombées (positives ou négatives) pour le territoire. On peut très bien avoir une grande quantité de touristes sur un site et n'avoir que des retombées négatives (environnementales surtout) pour le territoire. Il ajoute que l'étude des pôles d'attraction à leur petite échelle est importante pour mesurer les retombées de chacun d'entre eux, et avoir ainsi une cartographie de ces pôles d'attraction ainsi que la possibilité de les hiérarchiser pour optimiser une stratégie touristique à l'échelle du territoire.

Béchir ODEIMI donne alors la parole à Mme Aurélie LEMEUR, première adjointe au maire de Chambéry et vice-présidente de Grand Chambéry (communauté d'agglomération de 38 communes autour de Chambéry), en charge de la transition écologique et du développement durable.

Mme Aurélie LEMEUR souhaite connecter le projet de création une agence urbaine et de développement territorial dans le bassin versant du fleuve Abou Ali avec le lancement d'une étude sur les impacts du changement climatique sur ce même territoire, étude qui est lancée avec des collectivités du bassin versant et l'appui de la coopération décentralisée des collectivités françaises. Elle pense que cette démarche rentre tout à fait dans les objectifs de la future agence et que l'étude des impacts du changement climatique peut apporter des éléments de réponse aux enjeux évoqués jusqu'ici dans l'atelier. Elle mentionne que cette agglomération possède une agence d'ingénierie qui apporte son concours aux communes et qui a élaboré un Plan Climat Air Energie et Territoire avec, notamment, un axe sur la mobilité.

M. Béchir ODEIMI passe alors la parole à Dr Amal IAALY SANKARI, professeure assistante à l'université de Balamand et manager du centre de SIG de l'université, pour traiter du thème de l'observatoire / atlas des ressources.

6. Atlas des ressources du territoire de l'AUDETA

Dr Amal IAALY SANKARI développe ce thème en s'appuyant sur une présentation dont les principales diapositives sont reproduites ci-dessous.



What is a Resource Atlas?

- Digital Atlas frameworks play a major role enabling researchers to collate, compare and analyse data and to understand urban developmental processes.
- Through visualizing development as a series of discrete developmental stages, it is possible to define developmental trajectories and to detect when and where critical changes occur.
- Resource Atlas platform provides scientifically sound data in an easy-to-view and access format that can help guide decision-making in the early stages.

6/10/2021

2

L'atlas des ressources est un outil facile d'accès pour l'aide à la décision dans les premières étapes de l'élaboration d'une stratégie de développement économique territoriale.



Some of The Resource Atlas

- Amsterdam metropolitan area resource atlas
<https://www.fabrications.nl/portfolio-item/amsterdam-metropolitan-area-resource-atlas/>
- Resource Atlas of Isiolo County, Kenya
- Resource Atlas of Minesota
<https://research.umn.edu/inquiry/post/decision-making-made-visual-atlas-maps-states-natural-resources>

6/10/2021

3

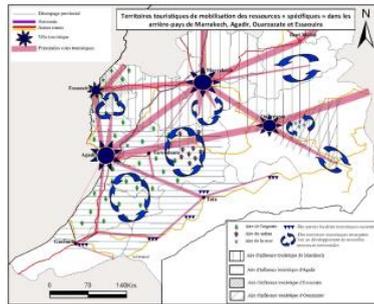
L'atlas doit s'intéresser à tout ce qui touche à – ou influe sur – le développement économique, comme par exemple : l'eau, les nappes phréatiques, la biomasse, l'énergie, le tourisme etc... etc...

Il existe plusieurs exemples d'atlas des ressources.

Au Maroc, il existe un atlas spécifique sur les ressources touristiques mobilisables autour de Marrakech, Agadir, Ouarzazate et Essaouira

Tourist territories and the mobilization of distinctive resources in the hinterlands of Marrakesh, Agadir, Ouarzazate, and Essaouira

6/10/2021



Au Liban, de nombreux atlas thématiques existent mais ils sont « dispersés » dans toutes les administrations et il n'existe pas un seul centre où les données géographiques soient concentrées.

UNIVERSITY OF BALAMAND  جامعة البلمند
Resource Atlas in Lebanon
Atlas du Liban



UNIVERSITY OF BALAMAND  جامعة البلمند
Resource Atlas in Lebanon
• The National Wind Atlas of Lebanon



UNIVERSITY OF BALAMAND  جامعة البلمند
Resource Atlas in Lebanon
• Natural Reserves Atlas



UNIVERSITY OF BALAMAND  جامعة البلمند
Resource Atlas in Lebanon
• Ground Water Resources



UNIVERSITY OF BALAMAND  جامعة البلمند
Resource Atlas in Lebanon
• Forest Atlas



UNIVERSITY OF BALAMAND  جامعة البلمند
Resource Atlas in Lebanon
• Solid Waste Atlas



Avec les cartes qui existent, il est déjà possible de représenter un certain nombre de données sur le territoire du bassin versant du fleuve Abou Ali, comme le montrent les exemples ci-dessous :

Cartes du Bassin d'Abou Ali

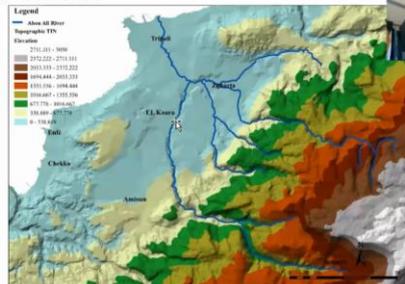


6/10/2021

Délimitation approximative du bassin versant et « chevelu » hydrographique

Cartes du Bassin d'Abou Ali

- Topographie



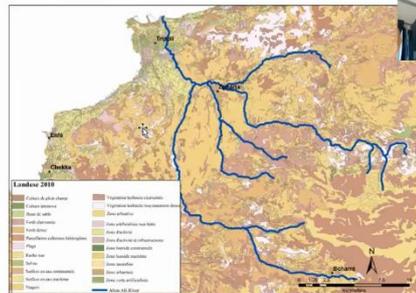
6/10/2021

13

Grandes strates topographiques

Cartes du Bassin d'Abou Ali

- L'utilisation des terres



6/10/2021

14

« Landuse » - ou mode d'occupation des sols – en 2010

Pour réaliser un tel atlas, trois choses sont à considérer :

- La collecte des données, dans les différentes administrations ou sur le terrain,
- L'implication de la société civile qui détient beaucoup de connaissances sur le territoire
- L'actualisation périodique des données

Tout cela prend du temps et nécessite des moyens financiers importants.

Ce travail nous confronte à des défis multiples mais c'est la base pour des projets qui ouvriront de nombreuses opportunités.



What do we need ?

- Existing Data Consolidation
- New Data Collection
- Updates Satellite Images
- Collaboration among various stakeholders
- Private- Public partnership
- Long Term Update and Upgrade Plan
- Foreign Investments

6/10/2021

12



Challenges

- Cultural Challenges
- Political Challenges
- Environmental Challenges
- Infrastructure Challenges
- Financial Challenges

6/10/2021

13



Opportunities

- Jobs Creation
- Economic Development
- Environmental Development

6/10/2021

14

Béchir ODEIMI remercie Dr Amal IAALY SANKARI et pose la question de la possible coopération de l'AUDETA avec l'université de Balamand.

Dr Amal IAALY SANKARI répond que l'implication des universitaires et plus largement de la société civile sont indispensables, que son centre de GIS possède déjà beaucoup d'informations et de données et que l'université est désireuse d'appuyer son territoire dans ses efforts de développement.

Jean-François VEREECKE confirme qu'il est très important de travailler avec les universitaires. Il ajoute que le danger d'un atlas, c'est d'aller chercher trop d'information. Faire un atlas de 300 pages,

Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises

Troisième atelier d'échanges sur les thématiques prioritaires de l'Agence Urbaine et les besoins des collectivités libanaises - 10 juin 2021

c'est tentant et « on sait faire », mais l'important ce sont les 8 pages qui vont contenir l'information stratégique pour l'action. Il revient sur la formule de l'observatoire qui doit être « observ'action ». Il expose que, à l'AGUR, on se pose toujours 4 questions quand il s'agit d'observation :

- On observe quoi ? (tout le monde est-il d'accord sur ce qu'on observe ?)
- Que faut-il retenir de cette observation ? (trier les infos)
- Quels enseignements tirons-nous de cette observation ?
- Quelles opportunités et quel plan d'actions pouvons-nous dégager de ces enseignements ?

Il redit que l'important est de faire des ponts entre l'observation et l'action. Pour cela, il témoigne de l'outil « graphique » mis en place par l'AGUR et qui consiste à faire des posters plutôt que des cartographies complexes.

Concernant les outils informatiques à la disposition de la future agence, il mentionne que des formules gratuites existent désormais en ligne, telle « Open Street Map ».

Marianne Malez intervient en insistant sur la question du « pourquoi » des observations. Elle affirme que, si la connaissance est absolument nécessaire pour agir, il faut toujours se poser la question de l'objectif que l'on poursuit en mettant en place un observatoire. En France, les exemples sont nombreux d'observatoires qui ont été des échecs faute d'avoir posé cette question préalable.

Avant de devoir quitter l'atelier, M. Mousbah RAJAB, urbaniste, professeur à l'Université Libanaise, souhaite insister sur la question de la gouvernance qui est, pour lui, la question centrale qui explique que tant de plans, de projets, de stratégies, ont été élaborés mais sont restés sans suite concrète.

M. Jawil JIBLAWI appuie cette remarque, soulignant qu'en matière culturelle et touristique, Tripoli a connu 14 années de chantiers ayant coûté des dizaines de millions de dollars sans que les résultats soient à la hauteur des objectifs annoncés...

Il s'en suit une discussion assez confuse où interviennent Mrs JIBLAWI, EL HAJJ et SEMAAN et dont il ressort notamment l'importance d'impliquer dans le projet de l'AUDETA des experts « locaux » qui vivent dans le territoire et d'éviter les décisions « importées »...

M. Leon TERVIZIAN, urbaniste, intervient en conclusion pour conforter l'importance à donner au facteur « gouvernance », à la multiplicité des échelles de travail en fonction des thèmes, à l'importance des acteurs (humains et institutionnels), et à celle de savoir « naviguer dans l'incertitude », puisque telle est la situation qui prévaut.

7. Synthèse et conclusion

M. Jérôme BOUISSOU, consultant, synthétise les débats de l'atelier en reprenant les différents « temps » de celui-ci.

Il constate que la nécessité de l'Agence urbaine et de développement territorial est unanimement reconnue et que son statut de « lieu où se rencontrent et débattent les acteurs du

territoire » est un atout certain pour améliorer la gouvernance. C'est aussi un lieu où les réflexions et les « solutions » procèdent du « terrain » (bottom up), à l'opposé des « études parachutées » qui ont été critiquées.

En second lieu, la méthode d'analyse éco-systémique et la réalisation des « toiles » qui a été présentée garantit que ce caractère propre aux agences d'urbanisme est réel et fonctionne. L'exemple qui a été donné sur l'impact de la crise COVID sur l'économie du territoire de l'AGUR est très illustratif.

Ainsi, coupler la création d'une agence urbaine et travailler selon la méthode exposée par l'AGUR est un excellent point de départ.

Concernant les thèmes abordés, M. BOUISSOU retient les points suivants :

- Pour l'assainissement, le caractère transversal de cette question est apparu évident, de même il est clair qu'on ne peut pas le traiter sans lui adjoindre la question des déchets solides, et sa structuration en trois « sous-ensemble » est pertinente. Cette structuration amène à considérer trois univers où les réponses techniques, organisationnelles et économiques sont différentes : celui de la zone urbaine dense qui relève des techniques de l'assainissement collectif au moyen de stations d'épuration classiques de calibre adapté à la population de la zone (600 000 habitants) ; celui de la zone rurale où l'habitat est suffisamment groupé pour que l'on puisse généraliser la solution dont un pilote fonctionne à Bcharré de manière satisfaisante (assainissement collectif et station d'épuration à filtres plantés de roseaux) ; celui, enfin, de la zone rurale d'habitat dispersé où la solution de l'assainissement individuel doit être notablement améliorée.
- Pour la mobilité, on constate que beaucoup d'éléments d'étude existent déjà pour ce secteur dont le caractère transversal est, lui aussi, évident. Pour l'aborder, il est également préconisé de le structurer en deux zones, celle de l'agglomération de Tripoli (quelques km²) où les questions des modes doux, de la marche à pied, des TC demandent à être posées et celle de la mobilité inter-municipalité où l'approche est à centrer sur un réseau de TC (dessertes, cadences...). La question du port est, bien sûr, une question centrale. Son évolution possible vers l'adjonction d'un secteur de croisières serait un facteur d'évolution radical en matière de mobilité.
- Pour ce qui concerne le tourisme, la présentation qui a été faite constitue une très bonne base de travail pour construire l'écosystème correspondant, des observatoires partiels sont également en cours de constitution. C'est un secteur où il devrait être assez facile de rassembler les acteurs et d'entamer une dynamique du type de celles présentées par l'AGUR.
- Concernant l'observatoire, il existe de nombreuses données qui sont dispersées et l'agence pourrait être le lieu où ces données soient rassemblées. Il a aussi été clairement affirmé que l'observation doit avoir le partenariat comme méthode pour le produire et l'action comme objectif. La réalisation d'un atlas des ressources du territoire doit se

faire dans l'optique des deux « baselines » des agences d'urbanisme (**manager de partenariat** et **révéléateur d'opportunités**).

On peut donc conclure, au terme de cet atelier, que le besoin de l'agence urbaine est désormais clair, que sa feuille de route sort « fortifiée » des débats avec une méthode de travail et des champs d'action clairement établis.

Les champs d'action retenus sont **l'assainissement** et les **déchets solides**, la **mobilité** et le **tourisme** (comme levier de développement économique).

La méthode de **l'analyse éco-systémique** et de la **production des « toiles »** repose sur l'action de « mettre autour de la table » tous les acteurs d'un éco-système donné ; elle possède assurément les vertus nécessaires pour améliorer la gouvernance du territoire et de ses éco-systèmes.

Rémi TOURON souhaite souligner l'importance d'avoir une vision de long terme dans la prise de décision, et, notamment, d'intégrer dans les réflexions le changement climatique inéluctable (ce point est souligné peu après par Marianne MALEZ). Il estime aussi qu'il serait bon de calculer la perte – pour le territoire – d'une baisse drastique de l'activité touristique et de mettre cet impact en regard des « coûts » que représente la protection de l'environnement qui est la condition sine qua non de l'existence du tourisme.

Franck MERELLE reprend à son compte la synthèse des débats et redit que l'agence doit être « la scène du dialogue » et « l'atelier des solutions ». Il insiste sur la nécessité qu'il y a à partager en permanence les travaux de l'agence pour en faciliter l'appropriation par tous les acteurs. Il confirme que, pour lui, on a désormais établi les sujets du « programme de travail partenarial » de l'AUDETA. Pour ce qui concerne les moyens de l'agence, il pense que la solution réside dans un noyau de personnel permanent réduit et un réseau d'experts mobilisé « à la demande ». C'est d'ailleurs la modalité de plus en plus fréquente dans les agences d'urbanisme françaises.

En conclusion, M. Ghassan TAYOUN souligne l'audace qui est déjà perceptible dans la démarche de création de l'agence et la constitution de sa feuille de route. Il insiste sur la nécessité de passer rapidement à l'action pour créer effectivement la structure AUDETA, ce qui montrera que le projet prend corps. Il pense également utile de créer d'ores et déjà un comité de pilotage et un comité d'experts.

M. Bassel EL HAJJ étant momentanément « hors champ de connexion », Mme Nathalie COS cheffe de service de coopération internationale à la communauté d'agglomération de Dunkerque prend la parole pour remercier l'ensemble des intervenants et indiquer que les choses sont allées relativement vite pour en arriver au stade d'aujourd'hui. Elle se réjouit des questions soulevées et des débats – passionnés – qui ont eu lieu ; elle y voit une première marque de la mise en commun des attentes et des préoccupations des partenaires.

Béchir ODEIMI remercie l'ensemble des partenaires français qui ont accompagné l'émergence de cette agence et donne la parole à M. Bassel EL HAJJ qui est de nouveau connecté.

M. Bassel EL HAJJ dit que les thèmes abordés lors de cet atelier sont fondamentaux pour l'agence et qu'il faut maintenant accomplir quelque chose de tangible. La mise sur pied de cette agence serait un « exploit sans précédent » dans le Nord Liban et à Tripoli. Maintenant, il ne suffit plus de dire « je vais faire tel projet » et se lamenter ensuite de ce que le temps a passé et qu'on n'a pas pu faire ce que l'on avait dit

Pour finir, Béchir ODEIMI remercie tous les intervenants et tous les participants de cet atelier pour leur engagement, ainsi que toutes celles et ceux qui ont permis les bonnes conditions de son déroulement.

Fin de l'atelier n°3

Création d'une agence urbaine et de développement territorial dans le bassin de vie du fleuve Abou Ali (Nord-Liban)

NOTE DE CONCEPT

Troisième atelier d'échanges sur les thématiques prioritaires de l'Agence Urbaine et détermination de sa feuille de route opérationnelle.

10 Juin 2021 (Via Zoom)

9:00 – 12:00 (heure française)

10:00 – 13:00 (heure libanaise)

Objectifs de l'atelier

L'atelier a pour objectifs de :

- Déterminer et formaliser les thématiques de travail de l'agence pour les trois prochaines années (sa feuille de route),
- Définir la forme que prendra ce travail en se fondant sur « l'approche éco-systémique » mise au point par l'AGUR

Participants

Pour cet atelier, Cités Unies Liban invite les représentants de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR), les représentants de la Municipalité de Zgharta/Ehden et de la Municipalité de Tripoli, des représentants des administrations, des instances professionnelles ou des organisations de la société civile concernées par les thématiques proposées (eau/assainissement ; mobilité ; tourisme/développement local), des experts ou des universitaires travaillant sur ces mêmes thématiques ainsi que des enseignants chercheurs des universités du Nord Liban travaillant sur des systèmes d'informations géographiques à l'échelle du bassin versant ou de la région.

Programme

Jeudi 10 Juin 2021	
<p>9:00 – 9:15 Heure française</p> <p>10:00 – 10:15 Heure libanaise</p>	<p align="center">Introduction</p> <p>M. Béchir ODEIMI, Président des Cités Unies Liban/Directeur du Bureau Technique des Villes Libanaises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de l’atelier - Déroulé de l’atelier <p>M. Franck MERELLE, Directeur Général de l’AGUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel de ce qu’est une « Agence d’Urbanisme » et du rôle qu’elle joue sur son territoire
<p>9:15 – 9:35 Heure française</p> <p>10:15 – 10:35 Heure libanaise</p>	<p align="center">Présentation de « l’approche éco-systémique » et exemples tirés de l’activité de l’AGUR.</p> <p>Présentation et animation : Jean-François Vereecke, Directeur adjoint de l’AGUR</p> <p><i>L’approche éco-systémique est une méthode d’analyse et d’action qui considère l’élément traité comme partie intégrante d’un écosystème, c’est à dire un complexe dynamique et cohérent formé d’acteurs, de projets, et de l’environnement (physique, institutionnel, économique, social, politique ...) dans lequel et avec lequel ils interagissent. Cette approche, qui se veut holistique (i.e. considérant le tout plutôt que l’élément particulier), repose sur une analyse à plusieurs échelles, incluant les processus, les fonctions et les interactions essentielles entre les acteurs et leur environnement. Appliquée à un « thème » ou à un « problème » donné sur un territoire, elle permet de représenter graphiquement la nature, les composantes et l’étendue du problème ainsi que le jeu (et les enjeux) des acteurs qui agissent sur le problème (ou réagissent à celui-ci). Elle permet d’aboutir à une compréhension du problème partagée par tous et de hiérarchiser les questions à traiter et les actions à mener.</i></p>
<p>9:35 – 10:05 Heure française</p> <p>10:35 – 11:05 Heure libanaise</p>	<p align="center">Premier thème de travail de l’agence : écosystème de l’assainissement dans le bassin versant du fleuve Abou Ali</p> <p>Animation / Modération M. Rémi TOURON, Responsable de la coopération internationale à l’Agence de l’Eau Rhône, Méditerranée, Corse et Mme Hala HABBOUCHI, ingénieure, cheffe de département à l’Etablissement des Eaux du Nord Liban</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier repérage des acteurs locaux, nationaux, internationaux et des études « pertinentes » existant sur le sujet à l’échelle locale. - Grandes lignes d’un cahier des charges pour l’étude de cet écosystème <p>Echanges avec les participants</p>
<p>10:05 – 10:35 Heure française</p> <p>11:05 – 11:35 Heure libanaise</p>	<p align="center">Deuxième thème de travail de l’agence : écosystème de la mobilité dans le bassin versant du fleuve Abou Ali</p> <p>Animation / Modération M. Habib DEBS, architecte urbaniste et Mme Marianne MALEZ, Directrice de mission Ville Durable Europe et International à la FNAU,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier repérage des acteurs locaux (transporteurs), des études existantes à l’échelle locale ou régionale - Grandes lignes d’un cahier des charges pour l’étude de cet écosystème <p>Echanges avec les participants</p>

10:35 – 11:05 Heure française	Troisième thème de travail de l'agence : écosystème du tourisme dans le bassin versant du fleuve Abou Ali
11:35 – 12:05 Heure libanaise	<p>Animation / Modération M. Jad ABOU ARRAGE, Professeur assistant à l'Université Libanaise, expert en développement touristique et Franck MERELLE, Directeur Général de l'AGUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier repérage des acteurs « effectifs » du secteur touristique, locaux, nationaux et internationaux et des « vraies » ressources touristiques du territoire (en hiérarchisant les ressources de niveau international, de niveau national et de niveau local). - Grandes lignes d'un cahier des charges pour l'étude de cet écosystème <p>Echanges avec les participants</p>
11 :05 – 11 :35 Heure française	Quatrième thème de travail de l'agence : réalisation d'un « atlas des ressources » du territoire du bassin versant du fleuve Abou Ali
12 :05 – 12 :35 Heure libanaise	<p>Animation /Modération Mme Amal IAALY SANKARI Université de Balamand et Jean-François VEREECKE, Directeur adjoint de l'AGUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'atlas des ressources, la base indispensable de connaissances pour documenter et comprendre les écosystèmes. Exemples d'atlas existants. - Les grandes lignes du cahier des charges de la réalisation d'un tel atlas <p>Echanges avec les participants</p>
11:35 – 11:45 Heure française	Pause de 10 minutes permettant de préparer une synthèse des trois présentations et des échanges.
12:35 – 12:45 Heure libanaise	
11:45 – 12:10 Heure française	Synthèse et présentation du projet de feuille de route (programme de travail) de l'Agence Urbaine et de Développement Territorial AUDETA.
12 :45 – 13 :10 Heure libanaise	<p>Présentation / Modération : Jérôme BOUISSOU Consultant et Franck MERELLE, Directeur Général de l'AGUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet de feuille de route / programme de travail de l'AUDETA pour 3 ans (2022 – 2025) - Echanges et réactions
12:10 – 12:20 Heure française	Conclusion de l'atelier et exposé des prochaines étapes du projet
13:10 – 13:20 Heure libanaise	M. Béchir ODEIMI, Président des Cités Unies Liban/Directeur du Bureau Technique des Villes Libanaises

LISTE DES PARTICIPANTS

Numéro	First name	Last name	Position name	Institution name
1	Hala	HABBOUCHI	Ingénieur, Chef de département	Etablissement des Eaux du Liban Nord-Tripoli
2	Béchrir	ODEIMI	Président et Directeur	Cités Unies Liban /Bureau Technique des Villes Libanaises
3	Amal	IAALY		Univeristé Balamand
4	Ghassan	TAYOUN	Adjoint au Maire	Municipalité de Zgharta / Ehden
5	Rami	SEMAAN	Managing Partner	Sitram Consultants
6	Jessy	FARAH	Ingénieur civile	Fédération des Municipalités de Zgharta
7	Fawaz	HAMIDI	Chairman	Busniess Incubation Association in Tripoli
8	Renata	RAAD	Water and Sanitation Specialist	German - Lebanese Technical Cooperation
9	Linda	KHALIL	Water Resources Management Team Lead	LWP/DAI
10	Najib	ABI CHEDID	Spécialiste des questions Environnement	Ministère de l'Environnement
11	Sandra	SABA KOUSSA		Reserve Naturelle de Horsh Ehden
12	Mira	TADROS	Agent de Développement Local	Municipalité de Zgharta / Ehden
13	Jasmine	EL KAREH	Coordinatrice de la plateforme - LEWAP	Programme solidarité Eau (Ps-Eau)
14	Bassel	EL HAJJ	Adjoint au Maire	Municipalité de Tripoli
15	Manal	NADER	Directeur de l'Institut de l'Environnement	Université Al Balamand
16	Abir	ABI KHALIL	Specialiste Developpement	UNICEF
17	Franck	MERELLE		AGUR
18	Georges	ZEINO	Chargé de Projet	Cités Unies Liban /Bureau Technique des Villes Libanaises
19	Houda	ODEIMI	Responsable du Développement et de la Coordination	Cités Unies Liban /Bureau Technique des Villes Libanaises
20	Jad	ABOU ARRAJ	Professeur spécialiste en dvpt touristique	l'Université Libanaise
21	Jean-François	VEREECKE		AGUR
22	Jérôme	Bouissou	Consultant	Ancien professeur associé au CNAM
23	Marianne	MALEZ	Chargée de Mission international et ville durable	Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
24	Maya	ACHKAR	Interprète / Traductrice	Cités Unies Liban
25	Mayssa	EL TANNIR	Responsable des Projets	Cités Unies Liban /Bureau Technique des Villes Libanaises
26	Nathalie	COS	Cheffe du service coopération internationale	Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral
27	Remi	TOURON		Eau Rmc
28	Sami	MENKARA	Ancien Ministre, Conseiller	Cités Unies Liban /Bureau Technique des Villes Libanaises

29	Mousbah	RAJAB	Urbaniste- stratégie Tripoli	Université Libanaise
30	Mufid	DUHAYNI	Head, Waste Water Department	Ministère de l'Energie et des Eaux
31	Layla	ABDEL MALAK	Ingénieur eau et assainissement	Bureau Technique pour le Développement (BTD)
32	Abdel Rehman	HEJAR		Port de Tripoli
33	Léon	TELVIZIAN		UPLOAD
34	Gaby	NASR	Directeur de l'exploitation	Etablissement des Eaux du Liban Nord-Tripoli
35	Samira	BAGHDADI	experte en développement	Ancienne élue au conseil de Tripoli
36	Davina	DERAIN	Responsable du Master Analyse de Crises et Action Humanitaire	Ville de Chambéry
37	Mérodie	Boissel	Chargée d'études	PS EAU
38	Nicolas	CIMBARO		AUDE
39	Yasmine	MAAKAROUN	Archéologue-Architecte	Université libanaise
40	Aurélié	LEMEUR	Chargée de la transition écologique et du développement durable	Vice-présidente de Grand Chambéry
41	Samuel	CAILLAULT		Mairie de Chambéry
42	Mathilde	MARTY		
43	Jamil	JIBLAWI	élu municipal	Mairie de Tripoli
44	Mikhael	Doueïhi		
45	Falch	Catherine	Chargée de mission jeunesse	Département de l'AUDE
46	Juliette	SAMMAN		PS EAU
47	François-Xavier	Imbert	Chef de projet	OIEau
48	Renata Raad	Margane		UNHCR